

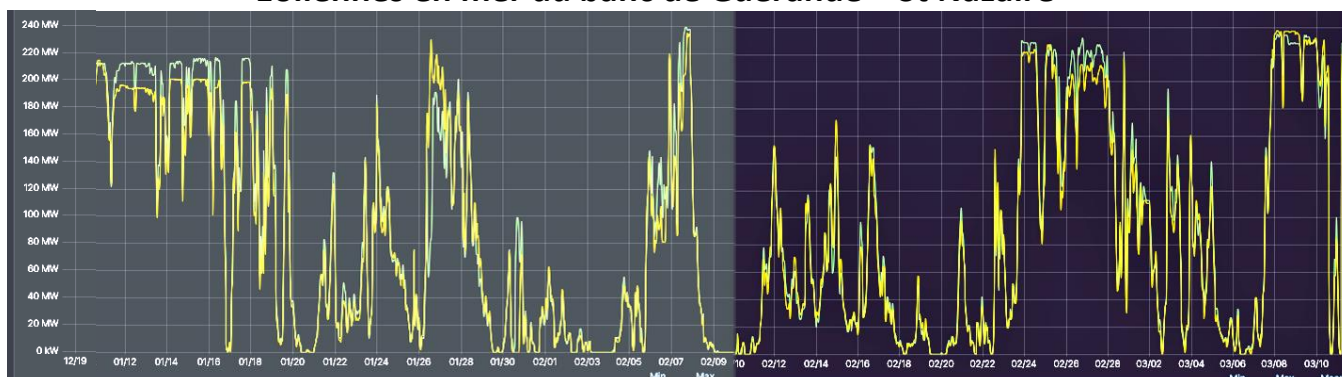


# Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE  
Collectif DLM : GR SB - BP 31 - 44101 LA BAULE - [defensedelamer@gmail.com](mailto:defensedelamer@gmail.com)

DLM – 11 mars 2023

## Eoliennes en mer du banc de Guérande – St Nazaire



## Une production intermittente vertigineuse

### 1- Une communication trompeuse

Le 16 février dernier, la société PBG faisait état d'une production au cours du mois de janvier 2023 de plus de 180 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de près de 850 000 personnes, qui ne correspond à rien de connu. Et d'illustrer cette annonce d'un graphique en unités sans signification.

180 000 MWh sur 31 jours, cela correspond à une production moyenne de 242 MW, pour une puissance installée de 480MW, **soit un rendement de 50%**.



**Aura-t-on un tel rendement toute l'année ? Certainement pas !** Rappelons que PBG a signé avec le Préfet une occupation du domaine public maritime pour une prévision de rendement de 41% ( production annoncée de 1735 GWh/an). La réalité est toute autre : les graphiques publiés par le site européen [https://energygraph.info/d/VHZHpV74k/production-per-unit?orgId=1&var-countries=FR&var-production types=wind onshore&var-production types=wind offshore&var-production types=solar&var-units=17W0000014455651&var-units=17W000001445567Y&from=1671340658000&to=1680912424000](https://energygraph.info/d/VHZHpV74k/production-per-unit?orgId=1&var-countries=FR&var-production%20types=wind%20onshore&var-production%20types=wind%20offshore&var-production%20types=solar&var-units=17W0000014455651&var-units=17W000001445567Y&from=1671340658000&to=1680912424000) indiquent une moyenne de 179 MW ( PBG 1 : 91,3 / PBG 2 : 87,3 ) entre le 10 janvier et le 10 mars 2023, **soit un rendement de 37,3%**. Après l'été, on sera nettement en dessous, vers 30% ou moins !

**Chacun pourra juger de la sincérité de la communication officielle.**

### 2- Une intermittence vertigineuse

L'installation est divisée en 2 parties qui ont atteint chacune un maximum de 238 MW (le 7 février et le 8 mars), au niveau de la puissance installée. Mais la production a été strictement nulle lors des 16, 20, 30, 31 janvier, 9, 18, 19, 21, 22, février et les 6 et 10 mars ...

Une telle instabilité de production condamne techniquement les productions intermittentes, et il est malhonnête de se référer à l'équivalent de la consommation d'une population. Les projets de Noirmoutier et Belle-Ile présenteront la même intermittence, dans le même régime de vent...

**La priorité donnée aux énergies intermittentes sur les pilotables est une imposture !  
Les menteurs officiels et leurs complices devront rendre compte de leur duplicité.**

Voir aussi [www.dlm-eoliennesenmer.net](http://www.dlm-eoliennesenmer.net) page Actualités ou bien [www.prosimar.org/DLM%20communiqués.html](http://www.prosimar.org/DLM%20communiqués.html)